

RIZ(13)9657:2- CB/mb

Monsieur Karel De Gucht,
Monsieur Dacian Cioloș
Membres de la Commission
Européenne
200, rue de la loi
B-1049 Bruxelles

Bruxelles, le 5 décembre 2013

Messieurs les Commissaires,

Le Cambodge fait partie des pays bénéficiaires du régime préférentiel « tout sauf les armes ». Dans le cadre de ce régime, les droits de douane sur le riz ont été totalement éliminés en faveur des pays les moins avancés depuis le 1^{er} septembre 2009.

Cela a eu pour conséquence un accroissement des importations de riz du Cambodge dans l'UE, de 6012 tonnes en 2009 (équivalent blanchi) à 108 784 tonnes lors de la campagne 2011/2012 et à 195 544 tonnes en 2012/2013, représentant presque 40% du riz blanchi importé de toutes origines. Soit une augmentation de plus de 3 000 % des importations de riz du Cambodge sur les trois dernières campagnes.

Les exportations de riz du Cambodge sont essentiellement de la variété Indica. Ces exportations font directement concurrence à la production européenne de riz Indica, qui s'élève à 35% de la production totale de riz dans l'UE, soit à environ 1 million de tonnes.

Sur le marché, le prix FOB du riz blanchi cambodgien à 5 % de brisures est environ à 330 €/t, alors que le prix moyen du riz blanchi européen est à 550€/t. En prenant en compte le taux de change et les coûts du fret du navire aux ports d'Europe du Nord, le prix du riz paddy européen pour la même catégorie de riz (riz Indica à 5 % de brisures) devrait se situer à moins de 200€/t départ de la ferme pour être compétitif avec le riz cambodgien importé.

En Italie, la campagne 2013/2014 a démarré avec un prix du riz paddy Indica à 250 €/t, soit une diminution de 25% par rapport à la campagne précédente. En Espagne, la campagne a démarré avec un prix pour le riz paddy Indica à 250 €/t. En Grèce, la campagne a commencé avec des offres de riz paddy Indica à 250 €/t qui ont rapidement chuté à 230€/t. La majorité de la production grecque reste invendue tandis que les perspectives d'exportation habituelles vers les autres États membres ont disparu. Par ailleurs, selon une étude menée par la Faculté d'agriculture de Milan, le coût minimal de production du riz italien est estimé à 290€/ha. Ce qui veut dire que déjà les agriculteurs italiens vendent à perte.

La production de riz du Cambodge a constamment augmenté passant de 3.8 millions de tonnes en 2002 à 9.3 millions de tonnes en 2012 et une production similaire est attendue pour 2013. Le gouvernement Cambodgien a pour objectif d'augmenter ses exportations mondiales à 2.89 millions de tonnes de riz (équivalent blanchi) en 2015. Les rendements de production au Cambodge évoluent progressivement et atteignent 3 t/ha en 2013. Toutefois, le Cambodge a encore la capacité de gagner en productivité au regard des rendements moyens dans l'UE, à plus de 6 t/ha.

Au vu de ces faits, nous estimons que les importations du Cambodge risquent sérieusement de causer des difficultés graves, en termes de volume et de prix, aux producteurs de riz de l'UE et auront notamment pour conséquences :

- une perte de revenu des agriculteurs européens qui ne sera pas compensée par les aides directes totalement découplées depuis 2012 pour le secteur du riz ;

- un transfert de production des agriculteurs vers la variété Japonica qui aura pour effet de provoquer une grave perturbation du marché du riz Japonica et entraîner l'activation de l'intervention publique ;
- un abandon complet de la production de riz, dans le cas le plus grave, qui aura un impact négatif sur la biodiversité et sur la qualité de l'eau et le sol (risque de salinisation) en particulier dans les régions où il n'est pas possible de produire autre chose.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons, Messieurs les Commissaires, de mettre en œuvre la clause de sauvegarde incluse dans le régime préférentiel « tout sauf les armes ».

Nous espérons que vous tiendrez compte de nos arguments et restons à votre disposition pour toute information ou discussion complémentaire à ce sujet.

Nous vous prions de croire, Messieurs les Commissaires, à l'assurance de notre haute considération.

Pekka Pesonen
Secrétaire Général

Cc : Mme Sandra Gallina et Mme Silvia Michelini